



Poitou-Charentes, capitale européenne des groupements d'employeurs ?

vendredi 29 février 2008, par [lpe](#)

Nés en Poitou-Charentes au milieu des années 1980, les Groupements d'Employeurs sont des associations loi de 1901 qui recrutent des salariés pour les mettre à disposition en temps partagé auprès d'entreprises adhérentes.

En Poitou-Charentes, on compte près de 350 Groupements qui représentent plus de 1500 salariés et environ 2000 entreprises et structures utilisatrices.

Le CRGE Poitou-Charentes à l'origine du mouvement européen des GE

Le Centre de Ressources pour les Groupements d'Employeurs de Poitou-Charentes créé en 2000 et aujourd'hui présidé par **Christophe Bouet, DRH chez Dufour Yachts**, pour promouvoir et accompagner les Groupements d'Employeurs agricoles puis multisectoriels de la région a déjà essaimé le dispositif dans plusieurs pays d'Europe :

- En Belgique, en 2001, avec le premier Groupement Bruxellois, Jobiris, dans le secteur de l'agroalimentaire qui compte aujourd'hui une vingtaine de salariés.
- En Allemagne, en 2004, avec le premier Groupement dans le Land du Brandebourg. On compte aujourd'hui quatre Groupements en Allemagne et de nombreux projets dans les Länder de Thuringe et de Saxe-Anhalt, notamment dans le milieu agricole.

Le GE, un outil de la flexicurité soutenu par la Commission Européenne

Les Groupements d'Employeurs proposent une nouvelle forme d'organisation du travail, collective et solidaire, qui permet de réconcilier :

- les besoins ponctuels de compétences nécessaires au développement des entreprises,
- la stabilité de l'emploi et l'évolution professionnelle des salariés.

Au moment où la Commission Européenne vient d'adopter des principes communs de flexicurité et que les partenaires sociaux français tentent une négociation sur le thème, les Groupements d'Employeurs proposent une solution à ce défi.

Développés en France, en Belgique et en Allemagne, les Groupements d'Employeurs ont organisé leur Convention Européenne autour d'un débat participatif à Bruxelles le 22 février dernier en présence du **Commissaire Européen à l'Emploi, aux Affaires Sociales et à l'Egalité des Chances, M. Vladimir Špidla et du Président du Comité des Régions, M. Luc Van Den Branden.**

A l'occasion de cette Convention Européenne, le Commissaire Européen a trouvé le dispositif très intéressant et a exprimé sa volonté que les Groupements d'Employeurs soient soutenus au niveau européen en tant qu'outils de la flexicurité. Quant à M. Luc Van Den Branden, il s'est



déclaré très favorable au soutien du Comité pour **aider à la diffusion du dispositif Groupement d'Employeurs dans toutes les régions d'Europe.**

Le Centre Européen des Groupements d'Employeurs, bientôt en Poitou-Charentes ?

La Convention Européenne de Bruxelles a notamment permis d'amorcer la création du Centre Européen de Ressources pour les Groupements d'Employeurs, à l'image du CRGE Poitou-Charentes, afin de favoriser la diffusion du dispositif dans tous les pays d'Europe.

France Joubert (sur la photo) qui a initié le mouvement européen des Groupements d'Employeurs a été élu Président du CERGE qui pourrait voir son siège s'installer bientôt en Poitou-Charentes.

Contact :

CRGE : 05-49-88-25-57 ou crge@wanadoo.fr ou sur www.crge.com